

Une primeur pour nos lecteurs :

SOUS L'OCCUPATION :

M. Roberto J. Payró. *

Personne dans la colonie belge, n'ignore, la sympathique personnalité de Monsieur Roberto J. Payró, le très distingué homme de lettres argentin, l'éminent écrivain latin dont le sort, véritable énigme pendant de longs mois au point que ses collègues en particulier et ses concitoyens en général, s'émurent à son sujet et exigèrent de la Chancellerie des investigations sérieuses.

M. Roberto J. Payró, correspondant spécial de notre grand confrère « *La Nación* », se trouvait en Belgique au moment de l'entrée brutalement triomphale des boches à Bruxelles. Il n'en a pu sortir depuis lors et, seul, l'armistice vint lui donner la liberté et, avec elle, l'occasion de donner à ses amis et au monde entier des nouvelles de sa personne.

Depuis lors, revenu dans sa Patrie, l'excellent écrivain nous a relaté, en quelques conférences ⁽¹⁾ si éminemment poignantes, ses impressions vécues durant ces longues années d'arrêt forcé. Il nous a conté l'histoire de notre Belgique martyre ; il nous a décrit l'héroïsme de ses enfants ; il a plaidé, au grand jour, la cause de notre mère-patrie avec des accents tels qu'aucun de nous ne saurait l'oublier jamais ...

Une chose nous avait frappé dans les conférences de Roberto J. Payró : son silence systématique sur sa propre personnalité, sur ses faits et gestes. Et partant,

une idée devait venir à l'esprit de ses auditeurs : si cet homme parle en si parfaite connaissance de cause de tout ce qui nous touche de si près, c'est qu'il a vécu notre propre vie et qu'il y a été si intimement mêlé qu'il s'en est comme imprégné. Et, en effet.

Un ami commun, libéré également depuis peu de la botte prussienne (la guerre l'avait surpris, lui aussi en visite à la Belgique, sa patrie), ayant donc vécu la même vie que l'éminent écrivain argentin dont il connaît parfaitement la brillante « *feuille de service* » là-bas, nous a donné à son sujet tant de renseignements, nous a raconté tant de nobles traits qu'il nous est absolument impossible de les reproduire ainsi sans plus : leur classification et leur connexion nous demanderait un temps précieux que nous ne voulons pas prendre à l'impatience de nos lecteurs qui nous sauront gré de leur parler sans retard de l'homme si modeste et pourtant si méritant qui depuis longtemps a conquis droit de cité au sein de la Colonie Belge.

Résumons donc en ces quelques lignes les péripéties vécues par M. Roberto J. Payró en Belgique durant l'occupation boche : elles nous donnent une admirable leçon de fermeté tout comme elles nous démontrent qu'une conscience droite et sereine, n'ayant à son actif que la seule défense de la vérité, des causes justes et du droit outragé, peut regarder bien en face, sans les craindre, les dangers les plus grands.

* * *

Nous sommes au **22 septembre 1915** ⁽²⁾. La terreur boche règne. La Belgique gémit sous la

botte prussienne.

Il est 8 heures du matin, quand un commissaire allemand – il s'appelait Scherer – se présente au domicile de Roberto J. Payró, accompagné de deux détectives politiques allemands. Ils y viennent faire un registre en règle et l'éminent écrivain argentin a beau décliner sa qualité de citoyen de ce pays de liberté, exiger la présence du *ministre* (**note** : l'ambassadeur) de son pays, rien n'y fit : une fois de plus, la force brutale l'emporta sur le droit.

Rien n'échappa aux recherches des policiers boches: brouillons d'articles, publications et pamphlets se rapportant à la guerre, documents personnels, correspondance et papiers d'affaires, tout passa aux serres des vautours. Même les papiers de son fils aîné !

Le tout soigneusement bouclé, on trouva qu'il manquait quelque chose : le propriétaire de tout ce butin, et c'est ainsi que M. Payró fut conduit, sous escorte armée, au bureau de la rue de Berlaimont ⁽³⁾ où, disait-on, il allait subir un simple interrogatoire.

En effet, vers midi on se souvint de lui. Interrogé, le prisonnier avoua, sans crainte aucune, avoir écrit contre l'Allemagne parce que sa conscience ainsi l'exigeait : elle se révoltait contre l'invasion de la Belgique, acte barbare et qui ne fut, hélas ! que le commencement d'autres atrocités ⁽⁴⁾ sans nom.

La fière prestance de M. Payró en imposa-t-elle à ses « *juges* » ? La permission d'aller déjeûner au restaurant, sous escorte bien entendu, semble nous le faire croire. L'escorte, cette fois fut civile : trois

individus en « pékin » !

Le déjeuner pris, le prisonnier s'en retourna à la geôle où les « pékins » furent remplacés par une sentinelle, arme au poing : nul mauvais traitement ne fut infligé à M. Payró, mais il était gardé à vue. Pensez donc, un prisonnier de cette marque : un homme qui n'avait pas peur d'avouer qu'il écrivait contre eux parce qu'il « devait » le faire, sa conscience d'honnête homme le lui commandant.

Cinq heures sonnent. Le commissaire Scherer réapparaît et l'interrogatoire reprend. Cette fois, les boches veulent savoir de quels moyens se valait M. Payró pour faire parvenir à destination sa correspondance qui tant les inquiétait.

- *Des courriers privés, car il y en a et de très nombreux, je vous assure ...* ⁽⁵⁾

Et, sans vouloir ajouter un mot de plus, Payró fut réintégré dans sa geôle où les heures se passèrent lentes et monotones.

Dans l'entretemps, S. E. M. Alberto Blancas, *ministre* (**note** : l'ambassadeur) de la République Argentine à Bruxelles, l'homme dont notre patrie gardera une mémoire bénie ⁽⁶⁾, mis au courant de ce qui se passait, était accouru sans perte de temps et avait demandé qu'on lui donnât les motifs de l'arrestation de son éminent compatriote. Il demanda à pouvoir lui parler. La réponse fut que le prisonnier était *personne absolument suspecte* et qu'il était matériellement impossible que qui que ce soit puisse le voir.

- *Très bien.* – répondit le diplomate argentin – *Mais*

si avant demain matin je n'ai pu causer avec mon compatriote, j'aviserais aussitôt mon gouvernement.

L'on sait que la peur a été, de tous temps, la caractéristique des boches ; aussi une demi-heure ne s'était pas écoulée depuis le départ du plénipotentiaire argentin, qu'un ordre téléphonique vint mettre M. Payró en liberté. Il était 7 1/2 du soir.

A son retour, le lendemain, aux bureaux de la rue de Berlaimont – il devait s'y représenter à 9h –, il dut signer une feuille de présence qui lui fut présentée par le déjà nommé Scherer : il devait venir signer dorénavant cette feuille tous les jours.

Durant trente-deux jours suivis, cette signature fut exigée malgré la parole du plénipotentiaire argentin qui affirmait que son compatriote était à Bruxelles et qu'il n'était point homme à se soustraire à des responsabilités, beaucoup moins encore à fuir et à s'avouer, par là même, coupable.

Rien n'y fit : il fallait constater de visu la présence de l'écrivain sans peur et sans reproches.

Une deuxième fois, il subit l'interrogatoire.

- *Quels sont les auteurs de ces écrits ?*
- *Je me tairai par devoir professionnel.*
- *Ces articles ont-ils été écrits à Bruxelles ?*
- *Oui.*

Les choses en cet état, le *ministre* (**note** : l'ambassadeur) de la République Argentine ne perd pas son temps : il désire arriver à une solution rapide de l'affaire ; il veut obtenir la liberté de Payró, à tout prix.

Les boches traînent la chose en longueur : l'écrivain serait mis en liberté et tous ses papiers, tous absolument – car aucun ne pouvait se perdre étant, disaient-ils, soigneusement gardés – lui seraient rendus.⁽⁷⁾

Mais les jours passèrent. Il paraissait qu'ils n'allaient finir jamais quand, un beau matin, le 23 octobre, notification fut donnée au prisonnier de ce qu'il n'avait plus à venir signer, chaque jour, la fameuse *feuille de présence*. Ses papiers, il n'en fut, naturellement, pas question.⁽⁷⁾

Mais la liberté, sans ses papiers, ne suffisait pas au vaillant écrivain : il lui fallait son bien. Il l'exigeait, hautement, résolument. « *Si je suis coupable, écrivit-il, faites-moi passer devant des juges. Si je suis « indésirable », mettez-moi à la frontière. Si je ne suis ni l'un ni l'autre, laissez-moi complètement tranquille et totalement libre. Je ne vous demande rien.* »

C'était clair, catégorique et absolument juste. On pouvait donc espérer qu'après sa mise en liberté, M. Payró en jouirait dorénavant en toute tranquillité. Il n'en fut rien.

Le 30 décembre, trois mois donc après son arrestation première, il fut de nouveau appelé aux bureaux de la rue de Berlaimont où des agents de la police criminelle – rien moins que cela ! – lui firent subir un interrogatoire par lequel ils prétendirent connaître jusqu'à ses moindres intentions intimes. Payró protesta violemment contre de telles prétentions.

Le 11 janvier (1916), les diplomates (!) boches de la rue Belliard⁽⁸⁾ déclarèrent au plénipotentiaire argentin

que son compatriote ne passerait pas en jugement, qu'il ne serait pas, non plus, mis à la frontière car cela « *ferait trop son jeu* », mais qu'il serait, en qualité de prisonnier, et par mesure de police préventive, interné en Allemagne pendant toute la durée de la guerre car, disaient-ils, *Payró est trop suspect* et, d'autre part, trop funeste aux projets du pouvoir occupant.

Devant la formelle protestation du Dr. Blancas, niant aux boches le droit d'internement par simple mesure de police, un fin limier – il s'appelait von Molke – suggéra la possibilité de la mise en liberté moyennant UNE SOMME RONDELETTE et l'engagement formel de ne plus rien écrire sur la guerre avant que celle-ci soit terminée.

- *C'est monstrueux, ce que vous suggérez là. Je m'y refuse absolument.*

Et ne pouvant obtenir la belle *galette*, les *limiers* mirent de nouveau M. Payró en liberté dans l'espoir de trouver une prochaine opportunité, peut-être plus favorable, pour leurs extorsions.

C'est ainsi que le 22 du même mois (**note** : janvier 1916), M. Payró fut de nouveau appelé à la rue de Berlaimont où un petit lieutenant – du nom de Berents – lui demanda. d'expliquer la provenance de l'argent qu'il recevait de Buenos Aires par voie de Paris. Cet argent n'était-il pas fourni par des Français ou des Belges en rétribution des services qu'il leur rendait ? ... Voyez-vous la fourberie. Il fallait une accusation, que diable, et celle-là était grave. Dans une tête carrée il ne saurait germer l'idée qu'un journaliste, un écrivain désintéressé,

sacrifie tout aux principes ! Ces choses-là ne se font pas en Allemagne, voyons.

D'où venait donc l'argent ? Oui, d'où ? Et le sbire voulait faire dire à Payró que le « *Figaro* » de Paris lui payait ses articles ou la traduction autorisée. Comme cette accusation ne prenait pas, il en fallait trouver une autre. C'était chose facile : un soldat belge avait écrit six mois auparavant une lettre adressée à Roberto J. Payró et un inconnu l'avait glissée dans sa boîte aux lettres. Cela suffisait : Payró faisait le trafic de lettres clandestines ! ⁽⁹⁾

L'accusation porta. Le même jour, rue Belliard, von Molke déclara au diplomate argentin que l'écrivain allait être définitivement être interné en *Bochie* parce que l'on « *avait rencontré parmi ses papiers DES CHOSES qui justifiaient cette mesure préventive* ».

L'indignation du plénipotentiaire argentin fut grande et il déclara qu'il allait sans retard donner connaissance de la chose à son gouvernement.

- *Mais – observa sournoisement von Molke –, quels sont les moyens d'existence de Payró ?*
- « *La Nación* » ⁽¹⁰⁾ *de Buenos Aires – répliqua le ministre –, lui paie ses honoraires, qu'il écrive ou qu'il n'écrive pas. Elle les lui paiera sa vie durant.*
- *Mais ces honoraires suffisent-ils ? Il a à sa charge une nombreuse famille.*
- *Oui, mais ses livres et ses oeuvres dramatiques se vendent beaucoup, beaucoup.* ⁽¹¹⁾

Ces réponses du diplomate argentin mirent de nouveau à néant les fourbes accusations boches voulant

absolument faire paraître M. Roberto J. Payró comme un agent soit de la France, soit de la Belgique.

Et les boches restèrent avec leur infamie.

De tout cet exposé, absolument sincère et véridique, il résulte que la police boche a procédé envers l'éminent écrivain argentin d'une façon absolument incorrecte, comme on devait d'ailleurs l'attendre de la part de cette canaille impériale. Elle l'arrête d'abord à cause de ses articles publiés dans « *La Nación* », articles désagréables au gouvernement allemand parce qu'ils étaient le fidèle reflet des réalités monstrueuses et qu'ils venaient démentir les innombrables publications mensongères lancées par ses agences dans le but de tromper les pays neutres et de détourner leur attention de sa scandaleuse conduite, militaire et administrative, en Belgique.

Par ses articles, Payró nous a montré leurs actes et nous en a démontré toute l'ignominie, Il fallait se venger de cet écrivain impartial, de cet homme libre qui osa faire jaillir la lumière. Mais comment le faire ? L'énergique attitude du ministre argentin démontrant qu'il n'y a aucune faute à déclarer la vérité, fit chercher aux odieux oppresseurs une accusation nouvelle : l'argent qu'il recevrait ne provenait-il pas de l'ennemi en récompense de sa propagande en leur faveur ... ? Payró ne s'était-il pas VENDU aux Alliés ? Là, encore, leur grotesque bourderie échoua et n'eut d'autre effet que l'étalage de leur propre bassesse.

Restait l'histoire de la lettre du soldat belge

trouvée dans les papiers de « *l'accusé* ». La belle affaire ! Qui donc peut empêcher une personne de recevoir une lettre que l'on lui glisse sous la porte ?

Et la canaillesque « *Polizei* », toute confuse, « *jura - mais un peu tard — qu'on ne l'y prendrait plus* ».

BERT.

* « *Une primeur pour nos lecteurs. Sous l'Occupation : M. Roberto J. Payró* », in *Le Cri de Belgique* (organe hebdomadaire des intérêts belges dans l'Amérique du sud) ; Buenos Aires ; 17 janvier 1920, numéro 223.

Notes de Bernard Goorden, son traducteur :

(1) Martha Vanbiesem de Burbridge nous informe à la page 1139 de sa compilation « *Roberto Jorge Payró, Corresponsal de guerra* (Cartas, diarios, relatos. 1907-1922) » sur les titres et dates de ces conférences, limitées à 3 (trois) sous la pression (encore en 1919 !) des autorités allemandes en Argentine :

"*La mujer belga en la guerra*" (20/9/1919),

"*La prensa clandestina en Bélgica*" (1/10/1919),

"*La invasión de Bélgica*" (7/10/1919)

Ce livre peut-être commandé via le canal renseigné à

<http://www.idesetautres.be/upload/Roberto%20Jorge%20PAYRO%20CORRESPONSAL%20DE%20GUERRA%20COMPILACION%20VANBIESEM.pdf>

(2) « *Roberto J. Payró : su arresto en Bruselas* », in *La Nación* ; 15/12/1915 :

(3) Probablement au bureau de police (B), situé au numéro **24** de la rue Berlaimont, juste derrière la

Banque nationale, endroit de sinistre mémoire puisque Edith Cavell y fut exécutée le 12 octobre 1915 ...

(4) Voici un échantillonnage d'articles publiés par Roberto J. Payró concernant certaines atrocités commises par les Allemands :

massacres de **Dinant** :

Version **espagnole** à propos de **Dinant** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141020%20PAYRO%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

Version **française** à propos de **Dinant** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141020%20PAYRO%20DEX%20REPRESENTANTS%20ARGENTINS%20TUES%20DANS%20LA%20GUERRE.pdf>

massacres de **Louvain (Leuven)** :

Version **espagnole** à propos de **Louvain** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140825-30%20PAYRO%20DESTRUCCION%20LOVAINA.zip>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140804-19140911%20PAYRO%20EPISODIOS%20OCUPACION%20ALEMANA.pdf>

Version **française** à propos de **Louvain** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140825%20PAYRO%20DESTRUCTION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140826%20PAYRO%20DESTRUCTION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140827%20PAYRO%20DESTRUCTION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20DESTRUCTION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140829%20PAYRO%20DESTRUCTION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140831%20PAYRO%20DESTRUCTION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140804-19140911%20PAYRO%20EPISODIOS%20OCUPACION%20ALEMANA%20FR.pdf>

massacres de **Tamines** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140822%20PAYRO%20RESSUSCITE%20TAMINES.pdf>

massacres au **Luxembourg** (belge : Arlon, ...) :
« *La Guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (23) », in *La Nación* ; 09/04/1915 :

Version **espagnole** à propos du **Luxembourg** :

<http://idesetautres.be/upload/19141004%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

Version **française** à propos du **Luxembourg** :

<http://idesetautres.be/upload/19141004%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

(5) PAYRO ; « *Monsieur Dagimont. Correo del soldadito belga* (1-6) », in *La Nación* ; 14-19/07/1915 :

<http://idesetautres.be/upload/191411-12%20PAYRO%20MONSIEUR%20DAGIMONT%20CORREO%20SOLDADITO%20BELGA.pdf>

version française :

<http://idesetautres.be/upload/191411-12%20PAYRO%20MONSIEUR%20DAGIMONT%20CORREO%20SOLDADITO%20BELGA%20FR.pdf>

(6) Roberto J. Payró a notamment rendu un hommage à Alberto Blancas, ambassadeur d'Argentine en Belgique pendant la guerre 1914-1918, dans « *La actuación del doctor Blancas* », in *La Nación* ; 17/02/1919. Cet article figure dans le livre cité supra de Martha Vanbiesem de Burbridge aux pages 1030 à 1033. Ce fut également le cas au moins dans *L'Etoile belge*.

(7) sort réservé aux documents *confisqués* :

« (...) *il fut en butte à des menaces, à des violations de domicile, à la prison, au*

confinement et à **la mise sous séquestre de tous ses papiers**, quel que fût le sujet traité : saisis sans discernement sur son bureau par la police allemande, ils furent emportés à Berlin, où ils restèrent jusqu'à ce que la Commission Interalliée pour la Récupération les **trouve en 1920** et les restitue à son propriétaire. »

Julio E. PAYRO, “Prefacio” al *Diablo en Bélgica* (1953) de Roberto J. PAYRO, pp. 8-9 :

Version **espagnole** :

<http://idesetautres.be/upload/JULIO%20PAYRO%20PREFACIO%20DIABLO%20EN%20BELGICA%20ROBERTO%20PAYRO.pdf>

Version **française** :

<http://idesetautres.be/upload/JULIO%20PAYRO%20PREFACE%20DIABLO%20EN%20BELGICA%20ROBERTO%20PAYRO%20FR.pdf>

(8) La légation d'Allemagne avait cette résidence officielle à la rue Belliard bien avant la guerre 1914-1918. Voir, e. a., Jacques WILLEQUET ; « *La légation d'Allemagne, la presse et les milieux de presse bruxellois entre 1887 et 1914* », in *Revue belge de philologie et d'histoire* ; 1958, Volume 36, Numéro 2, pages 388-435 :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1958_num_36_2_2213

(9) Un arrêté du gouverneur (von Bissing), en date du 25 juin 1915, dit : « *Les actions et les omissions défendues par l'arrêté du 13 octobre 1914 et l'avis du 4*

novembre 1914, concernant la censure des imprimés, récitations, etc., et par l'avis du 15 décembre 1914 concernant le transport de lettres, écrits, etc., sont passibles d'une peine d'emprisonnement de un jour à trois ans et d'une amende de 3.000 marks au plus ou d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre, à moins que d'autres lois ou arrêtés ne prescrivent une peine plus élevée. »

MASSART Jean ; *La Presse clandestine dans la Belgique occupée* ; Paris-Nancy ; Berger-Levrault ; 1917.

(10) liste (non exhaustive) d'articles de Roberto J. Payró publiés dans *La Nación* et, par exemple, relatifs à la Belgique :

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20ARTICLES%20BELGIQUE%20GUERRE%201914-1918%20AVEC%20LIENS%20INTERNET.pdf>

Diario de un testigo, voir : www.idesetautres.be

Version **française** (« *Journal d'un témoin* ») :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

(11) Julio E. PAYRO énumère dans sa “*Préface*” (op. cit.) au *Diablo en Bélgica* (1953) les œuvres de son père Roberto J. PAYRO, à la page 7 : « *Il avait publié à cette époque (...) : La Australia Argentina, El falso inca, El casamiento de Laucha* ; fait jouer *Canción trágica, Sobre las ruinas, Marco Severi, El triunfo de los otros* et écrit *Los cuentos de Pago Chico* et *Violines y Toneles* ainsi que les *Crónicas* et *En las tierras de Inti* (...). » + « (...) à Bruxelles, où il écrivit les *Divertidas aventuras*

del nieto de Juan Moreira), son plus vigoureux roman argentin (...)»

Etymologie de « *boche* ».

BERT, qui a signé ce long article, utilisant régulièrement ce terme, il nous a semblé utile d'en rappeler l'origine probable.

« Les Français aiment tellement les Allemands qu'au cours de l'histoire, ils les ont affublés de différents noms d'oiseaux plus charmants les uns que les autres. Regardons cela d'un peu plus près. La pire insulte, c'est le mot "boche". L'apparition de BOCHE remonte à la seconde moitié du 19 ième siècle, vers 1860, et "boche", ça viendrait d' "ALBOCHE". Alboche est terme un peu plus ancien formé du préfixe "AL", abréviation de "allemand" et du suffixe "boche". Et boche, avant de désigner l'ennemi allemand, était utilisé dans l'argot du 19ième siècle dans l'expression "tête de boche" pour désigner une personne à la tête dure, "une tête de bois" puisque "boche", à l'origine, c'est une boule, une boule en bois comme celle que l'on lance dans un jeu de quilles, par exemple. ». Source :

<http://www.arte.tv/magazine/karambolage/fr/le-mot-boche-chleu-et-fritz-karambolage>